

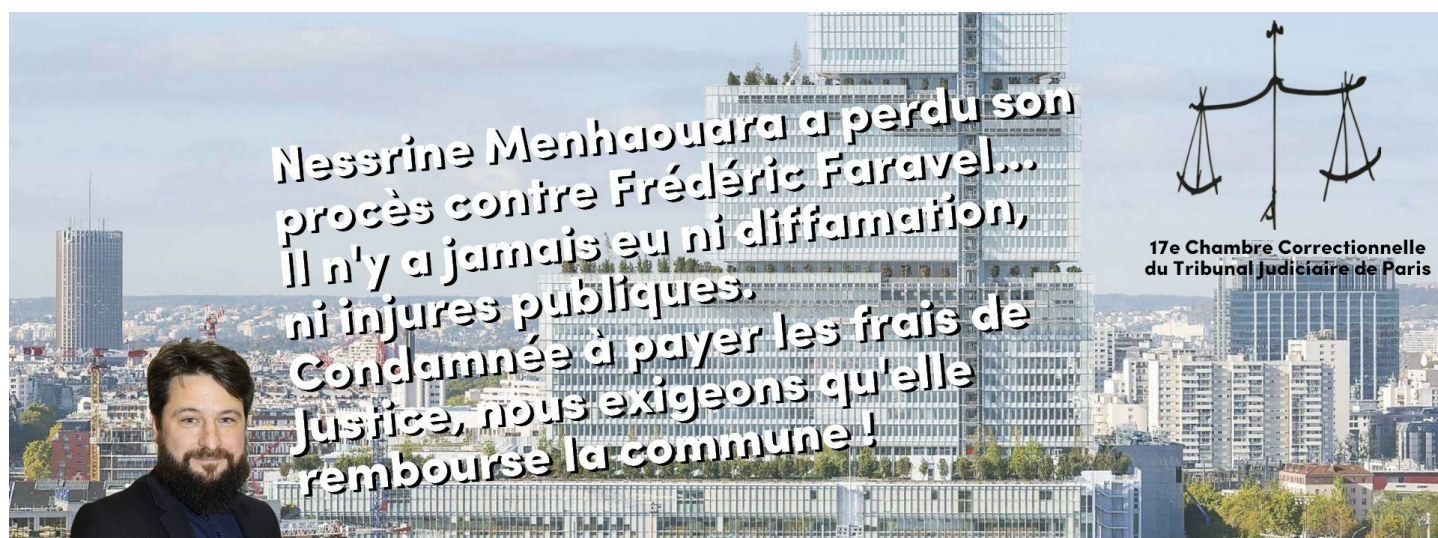
La maire battue !

« Abonnée » aux plaintes pour diffamation et/ou injures publiques, **la Maire de Bezons a été déboutée le 2 mai de celle déposée contre Frédéric Faravel**. Le tribunal a jugé infondée sa mise en examen. Après s'être ridiculisée à l'audience du 19 mars, les accusations fallacieuses de la maire et à sa constante victimisation sont écrasées par le verdict.

Elle a aussi perdu d'autres procès contre élu et citoyens et a là aussi été **condamnée à payer les frais de procédure**.

Mme Menhaouara doit **cesser d'utiliser la Justice pour espérer terroriser et bâillonner l'opposition, en faisant payer ses coûteuses procédures avec le budget de la Ville** en abusant de sa « protection fonctionnelle ».

L'honnêteté voudrait **qu'elle rembourse les frais alors engagés par la commune**. Nous l'exigerons !



Frédéric Faravel

VIVONS BEZONS

Collectif citoyen avec le groupe des élus communistes, socialistes & républicains

www.facebook.com/vivonsbezons/ vivonsbezons@gmail.com